



DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 12 novembre 2015

**Deuxième édition des Rencontres de la DGE
« La transformation numérique de l'économie »**

Les deuxièmes Rencontres de la DGE se sont tenues le 10 novembre 2015 à Bercy sur le thème de « la transformation numérique de l'économie ». Un an après la création de la direction générale des entreprises (DGE) au sein du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, ces rencontres font donc pleinement écho à l'impulsion donnée par le Gouvernement sur le développement de la nouvelle économie permis par le numérique.

Temps fort du colloque : le ministre, Emmanuel Macron, est intervenu pour présenter sa vision des nouvelles opportunités économiques et les clés dont les acteurs économiques doivent se saisir : l'innovation, l'agilité et, enfin, les sécurités. Il a souligné le besoin de lever les barrières qui freinent le développement des nouvelles activités. Le rôle de l'État consiste à encourager cet esprit d'innovation, assurer une concurrence loyale entre les acteurs, historiques comme émergents, investir dans la formation et les emplois et, enfin, attirer les talents et les investisseurs.

Introduits par Pascal Faure, directeur général de la DGE, les échanges, riches de la diversité des points de vue et des expériences des intervenants –issus d'entreprises de l'industrie et des services, gazelles, ETI ou grands groupes, d'acteurs établis ou de « disrupteurs »- ont, au cours des deux tables rondes, identifié les enjeux de cette transformation dont les effets bouleversent tout autant les produits et services que les modèles économiques et l'organisation du travail au sein des entreprises.

Les orateurs de la première table ronde se sont accordés sur l'ampleur des opportunités que représente le développement du numérique pour tous acteurs économiques : entreprises, utilisateurs et consommateurs. L'ouverture des données publiques - l'open data –représente également un potentiel majeur tant la réutilisation de ces données est porteuse d'activité et de services nouveaux.

Les témoignages des intervenants de la seconde table ronde ont permis d'esquisser les contours de l'Usine du Futur et d'en donner des aperçus concrets : le numérique a déjà transformé en profondeur l'outil de production de grands groupes comme la Poste mais aussi d'entreprises de taille intermédiaire, à l'image de Doublet. La place essentielle des salariés dans ce processus, et les enjeux liés à la formation et aux nouveaux métiers de l'industrie de demain ont également été mis en avant.



En pointant des différences structurelles qui existent entre les modèles de la Silicon Valley et celle de l'économie plus traditionnelle, Christoph Keese, vice-président d'Axel Springer, a ouvert un large champ de réflexion sur la manière dont les acteurs européens peuvent s'adapter à cette nouvelle donne : « l'entreprise numérique de demain sera en réseau ». Son intervention a mis en exergue les atouts dont dispose les pays européens, notamment l'Allemagne et la France, pour jouer un rôle majeur dans l'économie de demain : aux acteurs économiques la responsabilité d'innover, aux acteurs publics celle de leur donner le cadre adéquat pour se développer.

Les Rencontres ont été closes par une intervention de la secrétaire d'État au Numérique, Axelle Lemaire, qui s'est félicitée de la prise de conscience de l'ensemble des acteurs, privés comme public, de l'enjeu que représente la maîtrise du numérique par la France et par l'Europe. La dynamique créée autour du projet de loi « pour une République numérique », qui a recueilli plus de 8000 contributions et 120 000 votes, l'illustre et montre l'intérêt d'ouvrir les réflexions à l'ensemble de la société sur des sujets aussi centraux pour son avenir.

Revoir les Rencontres de la DGE en vidéo :

www.entreprises.gouv.fr/dge/2eme-edition-des-rencontres-la-dge



Sous l'autorité du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

Contact Presse : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Alexandra Chapon - 01 79 84 30 58